

www.ramq.gouv.qc.ca

Courriel

services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca

Téléphone

Québec 418 643-8210

Montréal 514 873-3480

Ailleurs 1 800 463-4776

Télécopieur

Québec 418 646-9251

Montréal 514 873-5951

Nos préposés sont en service du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

Québec, le 16 juin 2006

À l'intention des directeurs des Services des finances des établissements hospitaliers autorisés à facturer des services hospitaliers rendus à des résidents des autres provinces et des territoires

Ententes interprovinciales en assurance santé

Services hospitaliers internes Codes de service de la série 500

L'introduction de la dixième édition de la Classification internationale des maladies (CIM-10) et de la Classification canadienne des interventions (CCI) a entraîné des modifications à la codification des interventions cardiaques.

Au chapitre 5. Tarifs interprovinciaux, la section 5.1.3.1. Opérations choisies sur l'appareil cardiovasculaire selon la « Classification canadienne des actes diagnostiques, thérapeutiques et chirurgicaux » du *Guide de rédaction de la demande de paiement – Services hospitaliers internes* a été corrigée pour en tenir compte.

Ces nouveaux codes sont maintenant accessibles dans le site Internet de la Régie de l'assurance maladie du Québec à l'adresse suivante :

http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels/resant/manuel/liste_code_serie_500.pdf

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle